

# BLÉ

## Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

N° 165 JUILLET-AOÛT 2004

### H U M E U R D E B L É

#### ECO-TAXE , ÉCO-DÉTAXE

L'institution d'une éco-taxe sur les véhicules neufs les plus polluants en France n'est vraisemblablement pas la mesure la plus efficace pour faire face aux problèmes que posent les émissions de CO<sub>2</sub> par les véhicules : elle ne toucherait qu'une fraction du parc automobile -et encore, de manière progressive- alors que tous les véhicules quasiment rejettent du CO<sub>2</sub>.

Seule l'incorporation de bio-carburants dans les carburants conventionnels pourrait avoir un impact massif à court terme. De par la photosynthèse, les cultures dont sont issus les biocarburants recyclent en effet beaucoup de CO<sub>2</sub>. Ce phénomène jouerait amplement dans l'U.E. si tous les pays-membres se pressaient d'atteindre l'objectif d'incorpora-

tion fixé par la réglementation communautaire ( 5,75 % en 2010) et le faisaient à partir de matières premières agricoles européennes. Les surfaces cultivables dont dispose l'UE le permettent tout à fait.

En France, il n'y aura d'évolution dans ce sens que si les Pouvoirs publics donnent un feu vert à l'investissement dans des unités de production de bio-éthanol de grande capacité. Adoption prochaine du Plan Climat, débats budgétaires de fin d'année, le temps est venu pour eux, sauf s'ils décident une incorporation obligatoire, de multiplier les volumes de bio-éthanol partiellement exonérés de taxe intérieure sur les produits pétroliers. D'autres pays dans l'U.E. ont déjà pleinement saisi l'intérêt de cette éco-détaxe (cf. Rubrique INFOCHIFFRES).

### MARCHÉS

#### JUSQU'OU SE DÉPLACERA LA FRONTIÈRE AGRICOLE BRÉSILIENNE ?

La frontière agricole brésilienne, qui ne dépassait pas le 18<sup>ème</sup> parallèle sud en 1960, atteint maintenant le 10<sup>ème</sup>. La production a augmenté spectaculairement en maïs, en viandes, en soja et les exportations du Brésil pour ces deux derniers produits le placent parmi les leaders mondiaux.

Selon une étude de l'Université d'Etat de l'Iowa, synthétisée dans le n° d'Agri-US Analyse de mai 2004, les superficies agricoles des Cerrados, grande région agricole située au Centre Ouest du pays, pourraient passer dans l'absolu de 50 à 110 millions d'hectares cultivés, avec une forte progression du soja, notamment.

Les auteurs de l'étude observent cependant que divers facteurs pourraient contrarier cette évolution: amplification des occupations des grandes propriétés par les paysans "sans terre"; extension des réserves indiennes -elles occupent déjà 15% du territoire brésilien- comme le réclament diverses organisations; pressions internationales pour réduire la déforestation ; apparition de maladies des plantes, telle la rouille du soja récemment ; augmentation du prix des terres ; enfin, protections aux frontières pratiquées par d'autres pays et adoption de mesures en faveur des petits producteurs par le Brésil.

### FILIÈRES

#### DE BELLES PERSPECTIVES POUR LES BIOPLASTIQUES

Alors que 10 des 18 milliards de sacs de caisse distribués chaque année dans nos hypermarchés ne sont ni recyclés ni incinérés, une société créée par des acteurs de la grande distribution propose depuis peu des sacs-cabas à base d'amidon de maïs réutilisables 6 à 8 fois et biodégradables. 1600 points de ventes des enseignes Intermarché, Casino/Géant et Coop Atlantique (réseau Carrefour) distribuent aujourd'hui ces sacs-cabas.

En matière de paillage agricole (couverture des cultures au moyen de films), un nouveau film plastique est apparu, mis au point à partir de farine de maïs et de résine biodégradable par Ulice, un des laboratoires de recherche du groupe Limagrain. 9000 km en ont été déroulés cette année sur les semis de maïs-semence en Auvergne et les surfaces de salades qui en étaient couvertes en Rhône-Alpes sont passées de 25 ha à 750 ha. Ce film se dégrade en 2 à 4 mois, à l'inverse du polyéthylène qu'il faut ramasser ou qui, dans certaines formules, s'émiette en micro-particules persistantes.

Si le pari de réduire de 50 % les coûts de fabrication est tenu d'ici 2010, la production européenne de bioplastiques pourrait atteindre 250 000 à 500 000 tonnes, selon une étude conjointe de l'Institut Fraunhofer et de l'Université d'Utrecht, contre 60 000 tonnes actuellement. En Europe, les plastiques représentent en volume 10 % de tous les matériaux utilisés.

#### LA PAILLE BERRICHONNE INTÉRESSE UN INDUSTRIEL QUÉBÉCOIS DE L'ÉNERGIE

Spécialiste des énergies renouvelables, le groupe québécois Boralex énergie souhaite implanter une centrale électrique de brûlage de paille dans le Berry et se trouve en pourparlers à ce sujet avec les organisations agricoles du Cher, de l'Indre et de la région Centre. Il s'agirait de construire une unité de production d'électricité de 25 mégawatts, similaire à celle que possède une compagnie espagnole en Navarre et qui pourvoit aux besoins de 34 000 foyers.

Les disponibilités en paille du Berry sont élevées et, d'après les études réalisées par les Chambres d'Agriculture et l'INRA, enlever des champs les 150 000 tonnes de paille nécessaires au fonctionnement annuel de l'unité envisagée ne devrait pas avoir d'inconvénient sur le plan agronomique : il y a 200 000 ha sur lesquels ce prélèvement peut être réalisé sans risque de voir se dégrader la teneur des sols en matière organique. Pour mémoire, un hectare de céréales produit de 3 à 5 tonnes de paille.

La concrétisation du projet dépend tout particulièrement de deux éléments D'une part, d'un accord entre Boralex éner-



CÉRÉALIER DE FRANCE

gie et les agriculteurs sur un prix de la paille à long terme. D'autre part, de la mise sur pied d'une filière apte à approvisionner régulièrement et durablement l'unité de production en paille de qualité : cela exige des moyens adéquats de ramassage, de stockage et de livraison.

Boralex énergie est présent en France depuis cinq ans. Il y exploite trois sites éoliens et une centrale à cogénération au gaz naturel.

## ENVIRONNEMENT

### REMOUS EN PICARDIE AUTOUR DES BOUES D'ÉPURATION DE LA RÉGION PARISIENNE

En autorisant en mai dernier l'épandage annuel de 20 000 tonnes de boues de la station d'épuration d'Achères (Yvelines) sur les surfaces agricoles de son département, le préfet de l'Aisne a provoqué de vives réactions des organisations professionnelles.

Ce tonnage représente une part importante de la " production " d'Achères, l'une des plus importantes stations d'épuration de la banlieue parisienne avec 120 000 tonnes de boues par an. Les organisations professionnelles agricoles font valoir que les boues d'Achères sont de moindre qualité que celles des stations locales et que leur contenu présente plus de risques de polluer les sols et de contaminer les cultures. En 2003, le Conseil Général de l'Aisne avait émis à l'unanimité un avis défavorable à l'épandage des boues d'Achères. Il leur reprochait une traçabilité insuffisante.

L'Union des Syndicats Agricoles de l'Aisne appelle ses adhérents à la plus grande vigilance à l'égard de ces boues et demande avec l'ensemble de la profession agricole à l'échelle nationale que la prochaine loi sur l'eau institue un fonds de garantie pour l'épandage des boues.

## REVENU

### REVENU CÉRÉALIER 2003 : 73,4% DU REVENU MOYEN TOUTES EXPLOITATIONS

Selon les calculs publiés par le ministère de l'Agriculture le 29 juin, le revenu des agriculteurs spécialisés en céréales et oléoprotéagineux aurait baissé en moyenne de 3,2% en 2003 et non de 1%, comme l'indiquait une première estimation officielle en décembre dernier.

Le ministère de l'Agriculture a également revu à la baisse son estimation de l'évolution du revenu céréalier en 2001 et en 2002. Il résulte de toutes ces données que le revenu céréalier aura baissé de 9,8 % par rapport à la moyenne 1998 à 2000. Pour l'ensemble des exploitations professionnelles, la baisse par rapport à cette moyenne est évaluée à 3,1%. Le revenu moyen des agriculteurs sur les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux n'atteint plus ainsi que 73,4 % du revenu moyen de l'ensemble des exploitations professionnelles. Il y a 10 ans, il lui était supérieur de 11%.

## HISTOIRE

### IL Y A 4000 ANS, 1,5 GRAIN DE BLÉ RÉCOLTÉ POUR 1 SEMÉ, 100 AUJOURD'HUI

L'histoire du blé remonte à 15 000 ans av. JC, lorsque des nomades des steppes du Proche-Orient se sont mis à collecter des épis de plantes sau-

vages aux graines particulièrement nourrissantes, des " graminées ". Ces chasseurs-cueilleurs ont compris par la suite quel intérêt ils avaient à semer une partie des graines, même s'ils n'en récoltaient qu'une et demie pour une semée. La céréaliculture était née, qui s'est développée dans la région du Croissant fertile, puis s'est étendue sur le pourtour de la Méditerranée au long du néolithique (-6000 à -2700 av JC) avant d'investir l'Europe toute entière. Entre temps, à la suite de maints croisements d'espèces cultivées et d'espèces sauvages, le blé tendre était né. Sa culture est connue depuis 7500 ans av. JC, période à partir de laquelle elle s'est diffusée à la vitesse de 1 à 2 km par an.

Dans nos régions, la culture du blé est apparue vers 2000 av. JC, tandis qu'elle n'a été introduite en Amérique qu'en 1529 et en Australie en 1788. Alors que nous ne faisons guère mieux il y a 4000 ans que les tout premiers cultivateurs -1 à 1,5 grain récolté (mais les grains pesaient davantage) pour 1 semé- nous sommes passés à 3 grains récoltés pour 1 grain semé en 1200, à 6,3 entre 1500 et 1800, à 20 vers 1900 et à 100 aujourd'hui.

Dans les 50 dernières années en France, le rendement est passé de 18 quintaux à 73 quintaux/ hectare environ. Et quand il fallait 5 heures pour récolter un quintal en 1950, il ne faut plus qu'une minute maintenant.

## INFO CHIFFRES

### VERS UN 5<sup>ÈME</sup> DÉFICIT CONSÉCUTIF DE LA PRODUCTION MONDIALE DE CÉRÉALES

Si les prévisions actuelles de production et consommation mondiales de céréales pour la campagne 2004/05 se confirmaient dans les mois à venir, nous assisterions au 5<sup>ème</sup> déficit consécutif des récoltes par rapport aux besoins. Du jamais vu dans les séries statistiques du Conseil International des Céréales (CIC) depuis 1960 au moins : les enchaînements de situations déficitaires s'étaient limités à des séries de trois campagnes (63/64 à 65/66, 87/88 à 89/90 et 93/94 à 95/96).

### Evolution mondiale de la production, de la consommation et des stocks toutes céréales depuis 2000

(millions de tonnes)

	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Production	1442	1482	1448	1459	1544
Consommation	1466	1496	1506	1529	1552
Stocks	389	385	328	258	252

Source CIC : 29/06/04

### PRODUCTION ET DÉFISCALISATION DE BIOÉTHANOL DANS L'UE

Pays	% de détaxe par rapport au super	Validité de la mesure d'exonération	Production 2004 et programmée (P)
Espagne	100 %	5 ans	2,5 Mhl + 1,5 (P)
Allemagne	100 %	6 ans	1,2 Mhl + 1,4 (P)
Suède	100 %	5 ans	0,5 Mhl
Hongrie	100 %	6 ans	usines-pilote
France	63 %	1 an	1,2 Mhl
Pologne	(incorporation obligatoire)	6 ans	0,85 Mhl

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00. Contact : Pascal HURBAULT.



BLE CONTACT est mis en ligne sur le site [www.agpb.fr](http://www.agpb.fr)  
Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.